GROUPE UDF

126, RUE DE L'UNIVERSITÉ 75355 PARIS CEDEX 07 SP TÉLÉPHONE : 01 40 63 67 01 TÉLÉCOPIE: 01 40 63 52 25

> GROUPE-AN@UDF.ORG SITE INTERNET: WWW.UDF.ORG avec possibilité de s'inscrire à la lettre d'information électronique



LIBRES DANS LA MAJORITÉ, LES 31 DÉPUTÉS DU GROUPE **UDF ET APPARENTÉS ONT VOULU** EN 2004, COMME ILS L'ONT FAIT **DEPUIS DEUX ANS, SE FAIRE** LES RELAIS EXIGEANTS DES FRANÇAIS AUPRÈS **DU GOUVERNEMENT.**

« Vient un moment où il faut déranger l'ordre établi pour que l'avenir prenne un autre visage »

(François Bayrou, discours lors du débat sur la motion de censure, 2 mars 2004)

LIBRE DANS LA MAJORITÉ:

c'est la ligne de conduite que s'est fixée le groupe UDF depuis le début de la législature.

Dans la majorité, parce que nous voulons, comme les Français, la réussite du Gouvernement et, plus largement, du quinquennat. Devant les grands enjeux auxquels il est confronté, c'est l'intérêt du pays de voir les grandes réformes dont il a besoin adoptées, les chemins du futur concrètement tracés et un avenir clairement assumé. C'est ainsi qu'à nos yeux, la majorité parlementaire doit soutenir l'intérêt général avant de soutenir le Gouvernement. Le soutenir quand les textes vont dans le bon sens, avoir le courage de l'alerter ou de s'opposer quand on a le sentiment qu'il se trompe.

Dans cet esprit, le groupe UDF aura voté un grand nombre des textes proposés par le Gouvernement au cours de cette année, et qui lui ont paru correspondre au souci de vérité et de justice qui doit accompagner toute réforme, comme les lois sur la formation professionnelle, l'économie numérique ou la bioéthique.

Mais nous avons aussi rejeté un certain nombre d'initiatives qui nous ont paru néfastes pour le pays et son avenir. Ce fut par exemple le cas de la loi sur l'assurance maladie, qui renvoie en réalité aux générations futures le paiement de nos dépenses de santé quotidiennes. Ce fut également le cas de la loi sur l'autonomie financière des collectivités locales, qui corsète leur marge de manœuvre financière et met un peu plus sous tutelle les élus locaux.

Le travail des groupes, c'est également de faire des propositions et d'animer le débat.

Dans cet esprit, l'UDF, outre ses amendements sur les projets de loi, a déposé 33 propositions de loi en 2004, posé plus de 1400 questions écrites au Gouvernement, 64 questions d'actualité et 38 questions orales sans débat.

Dans le cadre des séances publiques réservées aux groupes politiques, l'Assemblée s'est prononcée, à notre initiative, sur la création d'un crédit d'impôt pour investissement des entreprises pour favoriser l'intégration des personnes handicapées. Nous avons également demandé la création d'une commission d'enquête visant à établir les causes de l'augmentation des prix dans la grande et la moyenne distribution, qui a été refusée par le groupe majoritaire.

Animer le débat, enfin, devrait être l'une des premières préoccupations de l'Assemblée. C'est ce que nous avons voulu en réclamant depuis le

mois d'octobre un débat suivi d'un vote sur la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Cédant à notre pression constante, le Gouvernement à concédé le débat, mais à refusé que les représentants de la Nation votent sur ce sujet pourtant majeur pour l'avenir de la France et de l'Union européenne.

C'est dire le chemin qu'il reste encore à accomplir : imposer la justice dans les réformes, dire la vérité aux Français, moderniser une démocratie verrouillée. C'est le combat que continueront à mener les députés du groupe UDF.

LE BUREAU DU GROUPE

PRÉSIDENT

HERVÉ MORIN (EURE)

VICE-PRÉSIDENT

ANDRÉ SANTINI (HAUTS-DE-SEINE)

PORTE-PAROLE

François SAUVADET (Côte d'Or)

TRÉSORIER

CHARLES DE COURSON (MARNE)

TRÉSORIER-ADIOINT

NICOLAS PERRUCHOT (LOIR-ET-CHER)

VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

MAURICE LEROY (LOIR-ET-CHER)

SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

FRANÇOIS ROCHEBLOINE (LOIRE)

NOS RESPONSABLES DANS LES COMMISSIONS **ET DÉLÉGATIONS**

AFFAIRES SOCIALES

JEAN-LUC PRÉEL (VENDÉE)

AFFAIRES ÉCONOMIQUES

FRANÇOIS SAUVADET (CÔTE D'OR)

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

FRANÇOIS ROCHEBLOINE (LOIRE)

DÉFENSE

FRANCIS HILLMEYER (HAUT-RHIN)

FINANCES

CHARLES DE COURSON (MARNE)

JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE (SEINE-SAINT-DENIS)

DÉLÉGATION POUR L'UNION EUROPÉENNE

JEAN-PIERRE ABELIN (VIENNE)

DÉLÉGATION À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PHILIPPE FOLLIOT (TARN)

DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES

Anne-Marie COMPARINI (Rhône)